



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/01/2024

Rachida Dati lance le « printemps de la ruralité », une concertation nationale sur l'offre culturelle en milieu rural

La Ministre de la Culture a profité de son déplacement à Nontron (Dordogne) pour annoncer un premier projet, « design des territoires », qui vise à repenser le cadre de vie de nos territoires par une démarche réunissant habitants et étudiants de design

« 22 millions de Français vivent aujourd'hui dans la ruralité. C'est un tiers de notre population, 88% de nos communes. Si de nombreuses initiatives font vivre une offre culturelle dans ces territoires, notre modèle culturel semble être passé à côté de cette réalité majeure de notre pays. Je souhaite que cela change, et je nous donne deux mois pour cela. » déclare la Ministre de la Culture, à l'occasion de son déplacement à Nontron (Dordogne), d'où elle a lancé une concertation nationale sur l'offre culturelle en milieu rural, le « Printemps de la ruralité ».

Un tiers des Français vivent dans la ruralité : 15% dans les bourgs ruraux et 18% dans des zones à habitat dispersé ou très dispersé. Pour ces 22 millions de Français, les opportunités culturelles sont beaucoup plus limitées que pour le reste de la population : faible présence d'équipements culturels de proximité, avec une forte disparité entre un maillage fin de bibliothèques ou points lecture (9 communes sur 10 ont une offre de lecture publique), et des équipements de cinéma ou spectacle vivant beaucoup moins accessibles ; faible prise en compte des publics ruraux dans les équipements urbains (question des horaires pour le spectacle vivant, des transports, de la circulation des œuvres...). De nombreuses initiatives existent, pour faire vivre une offre culturelle dans ces territoires, mais elles sont encore insuffisamment reconnues et soutenues. Dans le même temps, les territoires ruraux abritent un formidable patrimoine, qu'il faut non seulement sauvegarder, mais dont il faut aussi repenser les usages.

Car l'offre culturelle, dont l'absence encourage la déprise rurale, peut à l'inverse contribuer à redynamiser fortement un territoire, en fortifiant les liens sociaux et parfois en créant de nouvelles opportunités économiques. C'est aussi par la culture, et notamment par une culture vivante, qui dialogue avec le patrimoine, que l'on peut redonner de la vie aux territoires ruraux.

« Il n'y a pas de fatalité à la déprise rurale. Services publics, commerce, offre culturelle : il faut une vision globale pour la redynamisation de nos territoires ruraux. Aujourd'hui, c'est même dans les campagnes que se réinvente un service public de la culture, qui change littéralement des vies. Cela doit tous nous inspirer. » ajoute la Ministre de la Culture.

Dans la continuité du plan France ruralités, présenté en juillet dernier, la Ministre de la Culture, à l'occasion de son déplacement à Nontron (Dordogne), a appelé à une mobilisation générale des acteurs culturels sur la question de la ruralité, et annoncé une concertation nationale sur l'offre culturelle dans les territoires ruraux : le « Printemps de la ruralité ».

Cette concertation nationale doit permettre de susciter et partager un grand nombre de contributions sur la place de la culture dans les territoires ruraux, et le rôle que l'Etat peut jouer ici en appui des collectivités.

Une première contribution est publiée aujourd'hui, avec un rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles sur « l'action des labels de la création dans les zones rurales ». Ce rapport montre que si les structures labellisées sont très majoritairement en zone urbaine et péri-urbaine (seulement 5% se situent en zone rurale), ces structures ont développé des actions à destination des publics ruraux, qui permettent d'atteindre 1,8 millions d'entre eux.

Dans les prochains jours, deux personnalités seront désignées pour porter une réflexion spécifique sur la place de la création artistique en milieu rural, et sur la question des usages qui peuvent être faits des lieux patrimoniaux.

Chaque semaine, la Ministre se rendra à la rencontre des acteurs de la culture en milieu rural, et organisera elle-même une série de consultations.

Chaque Français, habitant, élu local ou acteur culturel, est invité à s'emparer de cette concertation nationale et à y apporter sa contribution. Une interface pour donner son avis et recueillir les contributions sera mis en ligne début février.

Dans deux mois, des assises nationales de la culture en milieu rural seront organisées, pour réunir l'ensemble des partenaires, présenter les principales contributions, et valider une feuille de route visant à renforcer la place et le rôle de la culture au cœur de nos territoires ruraux.

A l'occasion de son déplacement, la Ministre a annoncé un premier projet, symbolique de cette nouvelle démarche.

Depuis trois ans, l'ENSAD a délocalisé à Nontron son programme post-master « design des mondes ruraux ». Imaginé par son directeur Emmanuel Tibloux, ce programme veut contribuer à la redynamisation des territoires ruraux par le design, selon un principe de réponse à des problématiques locales et de co-construction entre étudiants et habitants. Fonctionnant à la fois comme une résidence, un incubateur d'idées et un bureau d'études, il accueille 6 à 8 étudiants par an et a déjà donné des résultats qui ont contribué à transformer le territoire (mutualisation du transport scolaire avec les travailleurs et producteurs alimentaires par exemple). Ce programme est aussi le fruit d'une coopération exemplaire entre le ministère de la Culture, la région Nouvelle Aquitaine, le département de la Dordogne, la Caisse des dépôts, la fondation Hermès, la ville de Nontron et la communauté de commune du pays Nontronnais.

Fort de ce succès, la Ministre a confirmé l'engagement de l'Etat pour pérenniser le programme « design des mondes ruraux » à Nontron, désormais installé dans la maison Lapeyre-Mensignac, inaugurée ce jour, et a souhaité élargir cette démarche à quatre autres territoires, représentant des cadres de vie variés, tous concernés par des problématiques spécifiques que le design peut aider à résoudre.

Le projet « design des territoires », annoncé par la Ministre ce jour, qui fera l'objet d'un financement global de 1,125M€ du ministère de la culture, se déploiera ainsi sur cinq territoires en tout : « design des mondes ruraux » qui va se poursuivre à Nontron ; « design des massifs montagneux » qui va commencer dans la communauté de communes d'Ambert Livradois Forez (Puy de dôme) ; et « design des mondes littoraux », « design des mondes forestiers », et « design des mondes insulaires », qui vont se déployer dans des territoires encore à identifier, selon la volonté des collectivités qui souhaiteront s'emparer de cette démarche.

A chaque fois, le ministère de la Culture financera la moitié du coût du programme local (225k€ sur trois ans). L'ENSAD coordonnera le projet d'ensemble, en lien avec une école territoriale à chaque fois.

Retrouver les détails du programme design des territoires en annexe [ICI](#).

Contact presse
Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr